



AEF Dépêche n°491729
Paris, le 10/12/2014 12:31:00

Imprimé depuis le site www.aef.info
Compte : b00023257 (102671) - 83.167.35.245

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

"Nous modulons désormais les actions selon nos ressources et celles des adhérents" (Stéphane Athanase, Amue)

Par Cyril Duchamp



Stéphane Athanase, directeur de l'Amue.
© Amue

Partenariat envisagé avec l'association Cocktail autour d'une solution de gestion de la scolarité et de la vie étudiante, plus grande implication des établissements membres dans les orientations stratégiques, modèles de co-construction des SI, déploiement en 2015 d'une offre Saas pour le pilotage de la masse salariale... Interrogé par AEF le 6 décembre 2014, Stéphane Athanase, directeur de l'Amue, fait le point sur les chantiers de l'agence. Exposant les grandes orientations stratégiques, il fait part d'une volonté de mieux identifier les besoins exprimés par les établissements et de mieux les associer aux processus de décision. Le modèle retenu par l'Amue vise aujourd'hui à "moduler les actions en fonction de [ses] ressources et de celles des adhérents", le principe d'un plan de refinancement au niveau initialement annoncé (soit 35 M€) par la CDC n'étant ainsi plus à l'ordre du jour.

AEF : Quelles sont les orientations stratégiques actuelles de l'Amue ?

Stéphane Athanase : Parmi les grands principes directeurs de l'action de l'Amue validés le 23 octobre dernier en assemblée générale figure un meilleur investissement des 177 établissements membres, qui doit se traduire par une augmentation sensible des taux de présence aux assemblées générales. Le rapport de l'IGAENR ([lire sur AEF](#)) soulignait que décisions prises n'étaient souvent pas suivies d'effets, il s'agit donc d'abord de faire venir les personnes en situation de décider afin qu'elles rendent compte ensuite devant leurs conseils d'administrations. Nous voulons des votes qui les engagent véritablement, et pour cela il faut leur laisser le temps de ce travail en interne pour revenir avec un mandat. Les votes réalisés lors de cette AG du 23 octobre ont été utilement éclairés par des éléments de concrétisation des principes directeurs. Il fallait sortir de la seule logique de discours, que nos actions se traduisent dans les faits.

AEF : Comment mobiliser les établissements membres sur les projets ?

Stéphane Athanase : Leur investissement se fait aussi dans les comités de pilotage qui suivent les projets, que ce soit au niveau de la définition des besoins que de la formulation des cahiers des charges. Cette manière de faire permet d'assurer la robustesse des décisions initiales et donc au final de réduire les temps de construction des projets, et donc de potentiellement en limiter les coûts de mise en place. Ces projets deviennent donc plus représentatifs des adhérents, et c'est le cas par exemple pour Sinaps [projet de gouvernance des données ([lire sur AEF](#))] et Sicles [projet de gestion de la vie étudiante destiné à remplacer Apogée et Rof ([lire sur AEF](#))]. Nous voulons aussi des établissements qui se prépositionnent sur l'achat des solutions logicielles, pour ne pas lancer la construction d'un système d'information si nous n'avons pas l'assurance que suffisamment d'établissements suivront. Nous allons appliquer ce principe pour Sicles. De son côté, l'agence s'engage sur un délai, un coût, un rythme de déploiement. J'ajoute que les associations professionnelles comme le Csiesr, l'A-DSI ou l'ADGS sont systématiquement conviées aux comités de pilotage des projets "nouvelle formule".

AEF : Que change la perspective des Comue dans votre organisation ?

Stéphane Athanase : Après une première séquence cette année marquée par la conférence de Rennes sur les regroupements territoriaux, nous allons mettre en place début 2015 des ateliers pour recenser les besoins spécifiques des Comue, en vue de proposer une offre autour des systèmes d'information, de l'accompagnement, et de la formation. Les établissements sont équipés de systèmes d'information composites avec des solutions issues de l'Amue, de l'association Cocktail, d'éditeurs privés, de développements internes. La grande question est donc celle de l'interopérabilité et le projet Sinaps sera développé en 2015. Les adhérents

Les logiciels de l'Amue

Sinaps, outil de pilotage des processus et des référentiels de données, est un projet de référentiel unique pour faciliter les échanges de données entre applications logicielles des systèmes d'information des établissements.

Apogée est une application pour la gestion des étudiants et des enseignements.

Rof permet l'organisation du processus de production et de validation interne de l'offre de formation

Sicles, projet de gestion de la vie étudiante, doit remplacer Apogée et Rof

Siham (Système d'information des ressources humaines dans une approche mutualisée), remplace les logiciels de gestion des ressources humaines et de la paie Harpège et Astre.

Poems est un outil de gestion pluriannuelle de la masse salariale et des emplois créé par le ministère des Finances, puis mis à disposition des acteurs publics. Il doit être remplacé par **Siham PMS**, outil de pilotage de la masse

pourront contribuer à la co-construction de Sinaps via notamment la forge (1) de travail collaboratif Sourcesup de Renater. Cela permet de voir les résultats beaucoup plus vite. Pour l'instant, dans les Comue, l'intégration souhaitée par les établissements n'est pas très forte, les établissements n'en sont pas encore au stade de vouloir passer de 5 ou 6 systèmes d'information à un seul.

salariale.

Dans les Comue, l'intégration souhaitée par les établissements n'est pas très forte, les établissements n'en sont pas encore au stade de vouloir passer de 5 ou 6 systèmes d'information à un seul.

AEF : Comment évoluent les relations avec les autres acteurs de l'ESR ?

Stéphane Athanase : Il faut un partenariat équilibré et respectueux des spécificités de chacun. L'Amue sait faire un certain nombre de choses, mais il existe aussi des acteurs comme l'association Cocktail, des spécialistes des infrastructures comme Renater, les organismes de recherche et, bien évidemment, les universités. L'idée est d'utiliser et de capitaliser les compétences de chacun. Nous souhaitons développer des partenariats nombreux. Nous travaillons avec Cocktail sur la solution scolarité, projet pour lequel nous avons également envisagé des solutions du privé et étudié les possibilités de travailler avec notre homologue italien (Cineca). Cette orientation doit être confirmée le 12 décembre en comité d'orientation stratégique Sicles.

AEF : Où en est ce chantier de gestion de la vie étudiante ?

Stéphane Athanase : Nous avons fait un travail en profondeur pour avancer sur la construction de la solution logicielle mais aussi sur les façons de nous organiser en termes de méthodes et pratiques. Nous sommes très avancés avec Cocktail, ils ont déjà une solution en développement et il faut ensuite partager un cahier des charges commun. Les volontés d'aboutir sont fortes mais il reste des questions à régler en termes de financement, d'organisation, de constitution d'équipe projet, etc. Nous souhaitons aboutir rapidement pour proposer une solution aux adhérents afin de remplacer à moyen terme Apogée en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Sur les domaines de la formation et de la recherche, il y a une vraie valeur ajoutée à aller chercher les compétences dans notre monde de l'ESR dans la mesure où les développements spécifiques sont nombreux. C'est certainement moins le cas pour la RH et les finances où nous pouvons également regarder du côté des éditeurs privés.

Pour ce qui est du déploiement, nous travaillons sur un tarif socle avec la possibilité de prestations particulières pour les établissements qui le veulent. Il s'agit d'être en adéquation avec les besoins, en construisant des solutions modulaires pour des développements personnalisés rapides. Nous voulons être beaucoup plus réactifs avec une capacité d'adaptation rapide.

Nous voulons être beaucoup plus réactifs avec une capacité d'adaptation rapide.

AEF : Quels sont les autres chantiers logiciels de l'Amue ?

Stéphane Athanase : Pour le pilotage de la masse salariale, les établissements pouvaient utiliser Poems mais ce progiciel ne correspondait pas exactement aux besoins car il ne prend pas en compte la dimension pluriannuelle. Nous avons développé Siham PMS, un nouvel outil qui fonctionne également avec Harpège et d'autres logiciels RH à l'exemple de Mangue de Cocktail. L'Amue propose un service de type Saas (2), le premier de ce type pour l'agence, et l'accueil des adhérents est très favorable car en termes d'exploitation et de maintenance cela signifie des gains importants. L'outil fonctionne, il sera déployé sur 2015. Concernant le projet d'accord-cadre multi-attributaires autour de progiciels de gestion du patrimoine, les réponses sont attendues au premier semestre prochain, puis les universités pourront choisir d'ici fin 2015 le logiciel qu'elles souhaitent.

AEF : Comment évoluent les offres de formation ?

Stéphane Athanase : Nous allons travailler avec l'université de Bordeaux sur des formations portant sur les fusions, et qui seront proposées dès l'année prochaine. Il s'agit encore une fois de capitaliser sur ce que font les établissements adhérents et de mutualiser. Nous avons également élaboré des formations e-learning sur la GBCP avec l'ESENER : l'Amue forme en présentiel des référents qui ensuite démultiplieront le message notamment grâce aux actions de e-learning. Pour l'instant, nous travaillons sur trois offres de formation (e-learning, formations hybridées,) qui reposent soit sur le modèle de la gratuité, avec l'ESENER, soit sur un modèle payant (avec une université et un prestataire privé).

AEF : Où en est la question de la contractualisation avec la CDC ?

Stéphane Athanase : Nous avons d'abord souhaité travailler avec les adhérents sur des projets qu'ils sont en capacité de financer, de ce point de vue les partenariats que nous développons (à l'exemple de Cocktail ou bien avec les organismes de recherche comme le CNRS) permettent d'envisager des coûts plus intéressants. Le plan de 35 M€ portait sur la mise en œuvre de grands logiciels de gestion sur le patrimoine, la scolarité, etc., mais sans tenir totalement compte de la capacité financière des établissements membres à prendre en charge ces investissements, ni à absorber et à accompagner le changement induit par la mise en œuvre de ces solutions. Nous maintenons les contacts avec la CDC, qui est un partenaire privilégié des acteurs de l'ESR, mais le plan stratégique a été revu. Avec les outils que l'Amue met et mettra à disposition, les établissements pourront répondre à leurs besoins. Nous modulons désormais les actions en fonction de nos ressources et de celles des adhérents.

(1) Une forge est un espace partagé, en ligne, permettant de contribuer au développement informatique d'applications logicielles.

(2) Les modes Saas, Paas et Iaas sont des modèles techniques de "cloud computing", approche consistant à externaliser les services numériques et infrastructures logicielles sur des serveurs mis en réseau.